



Quel risque encourt on pour transport de cocaïne

Par **fidap**, le **03/07/2008** à **22:13**

bonjour mon gendre se trouve emprisonné pour avoir recupere en espagne 140 grammes de cocaïne il est colombien et il a ete reconnu qu'il ne s'est livré qu'une seule fois a cette operation sous la pression d'amis louches eux meme emprisonnés pour trafic et auteurs de la denonciation envers lui.Ma question est quel risque maximum encourt il?Et avez vous connaissance d'affaire similaires?merci d'avance

Par **JamesEraser**, le **06/07/2008** à **16:13**

[citation]quel risque maximum encourt il[/citation]

Tout dépend du lieu du procès. Certains TGI trouvent énorme une quantité de 140 grammes de cocaïne et pour d'autres, ça ne paye même pas le papier.

Tout dépend de son degré d'implication :

- Est-ce une action isolée et non encadrée : 10 ans et/ou 7.500.000,00€
- Est-ce en bande organisée : 30 ans et/ou 7.500.000,00€

Voilà ce que risque votre gendre.

Experatooment